



Heures supplémentaires non payées

Par **Marine76**, le **13/12/2010** à **15:16**

Bonjour à tous et à toutes

Je sollicite votre aide pour un soucis avec le non paiement de mes heures supplémentaires. Je travail à la poste, en CDD. J'ai signé un contrat du 10 Novembre au 30 Novembre, puis un avenant du 1 Décembre au 11 Janvier. Sur le mois de Novembre j'ai effectué 30H supplémentaires, mais mon patron m'a fait signer un papier pour ne m'en payer que 2. Depuis début décembre, j'en suis déjà à 20heures supplémentaires, et mon chef m'a fait signer un papier pour ne m'en payer qu'une. J'ai donc eu une discussion avec son responsable pour demander à ce que toutes mes heures supplémentaires me soient payées (sur conseil de la CGT), ce qu'il a accepté. Seulement la paye est virée le 20 de chaque mois, et je n'ai toujours signé aucun papier pour la régularisation du reste de mes heures. Je suis donc retournée voir mon chef ce matin, et ce dernier m'a dit qu'il n'était pas d'accord pour m'en payer d'avantage, car d'après lui je ne les mérite pas. Il est vrai que je suis plus lente que mes collègues, mais il est logique que je ne peux avoir la rapidité de quelqu'un comptant 5 ans d'expérience dans ce domaine. De plus je suis factrice colis, et avec les fêtes de fin d'année, nous avons pratiquement le double de travail. Je ne sais donc pas comment faire pour que mes heures supplémentaires me soient payées.

Vous remerciant de vos conseils

Par **P.M.**, le **13/12/2010** à **16:03**

Bonjour,

Malheureusement c'est un problème récurrent dans ces services et je ne peux que vous conseiller de ne signer aucun document limitant le nombre d'heures supplémentaires reconnues et de noter jours par jour celles accomplies en prenant conseil auprès des organisations syndicales pour exercer éventuellement un recours...